

SOCIÉTÉ DES SUCRES DE TAYNINH ET RHUMS DE CANTHO Sucrierie de Thanh-diên

Société anonyme fondée en 1924.

Épisode précédent :

Sucres et rhums de Cantho, Sucres et rhums de Cochinchine (1919-1924) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sucres_et_rhums_de_Cantho.pdf

Rhums et tafias coloniaux (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 juillet 1924)

Le contingentement des rhums et tafias des colonies françaises pouvant être importés dans la métropole en exemption de la surtaxe prévue art. 89, loi du 25 juin 1920 attribue 4.900 hl. à l'Indochine. La chambre approuve le projet de répartition de ces 4.900 hl. proposé par l'administration.

Le contingent de la Colonie a été porté au chiffre de 4.900 hectos — soit une augmentation de 3.767 hectos par rapport à l'an passé — pour tenir compte des vœux exprimés par la Commission de contingentement et de la volonté du Parlement de voir réserver leur part légitime aux usines à sucre de création récente, et par suite ne pouvant être comprises dans la répartition en vertu des dispositions du décret du 20 février 1923.

Le supplément de contingentement accordé à l'Indochine devait donc être partagé entre ces nouvelles sucrieries conformément aux prescriptions de l'article 3 dudit décret.

Le ministère a proposé la répartition suivante :

- 1) distillateurs : 2.879 hectos (primitivement attribués, puis réduits à 1.133) ;
- 2) nouvelles sucrieries : contingent par tonne sucre égal à quantité moyenne-rhum obtenue de la distillation mélasses correspondant à production une tonne sucre.
- 3) Si production des nouvelles sucrieries ne peut absorber 2.021 hectos sur base indiquée attribution du restant aux distillateurs.

L'Administration des douanes a proposé de l'appliquer ainsi :

A. — Usines fabriquant du sucre :

.....

2° Société des sucres de Tay-Ninh, en réorganisation.

Production probable pour 1924 : 400 tonnes de sucre.

Contingent attribué 400 hl.

.....

Total 2.021 h.

B. — Usines se livrant exclusivement à la distillation industrielle en 1922

.....

Total 2.879 hl.

Renseignements relatifs aux sucreries cochinchinoises
Extrait de la brochure de MM. H. PRÊTRE ¹ et M. GUILLAUME sur la Canne à sucre en
Cochinchine, Saïgon, Imprimerie du Centre, 1924.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 septembre 1924)
(*Les Cahiers coloniaux de Marseille*, 19 novembre 1924, p. 730)

La Société des sucres et rhums de Cantho, fondée en 1919, au capital de 304.000 francs, se contenta tout d'abord de planter de la canne dans les environs de Cantho, à Long-Xuyên, Thoi-Binh et Phu-Thu, le long du Bassac. Avec un petit alambic de fortune, elle fit du rhum qui plut de suite à la population européenne par son arôme et son prix avantageux.

Devant le succès de sa marque, le « Rhum Stella », la société procéda à un nouvel appel de fonds qui porta le capital à 2.800.000 francs. Un terrain de 800 hectares, sis à Thanh-Diên, au confluent du rach Tayninh et du Vaïco oriental, fut acheté et on y éleva une sucrerie. En même temps, 20 hectares de cannes étaient mis en culture ; mais, par suite des inondations, la récolte fut complètement perdue. Devant ce désastre, des discussions se produisirent au sein de la société, qui, après avoir vainement cherché à surmonter des difficultés d'ordre financier, dut, en 1924, procéder à la liquidation. L'affaire a été rachetée par un groupement chinois possédant, semble-t-il, les capitaux nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise, dont la nouvelle raison sociale est « Société des sucres de Tayninh et des rhums de Cantho ».

Les petites industries se développent en Cochinchine
par H. CUCHEROUSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 novembre 1928)

Tayninh. — La grande industrie est représentée... par l'usine de la Société des Sucres de Tayninh et Rhums de Cantho (100 tonnes de cannes par jour)...

INDOCHINE
Répartition du contingent des rhums
(*La Dépêche coloniale*, 17 mars 1929)

Est reparti comme suit, pour l'année 1928, le contingent de 5.403 hectolitres d'alcool pur attribué à l'Indochine pour les rhums et tafias coloniaux par décret du 15 avril 1926 (hectolitres) :

Société des sucreries et raffineries de l'Indochine	1.251,50
Société des sucres de Tay-Ninh et rhums de Cantho	754,6
Société des plantations de la Route-Haute	227,35
Société française des distilleries de l'Indochine	2.430,10
Distilleries Mazet	739,45

¹ Henri Prêtre : né le 12 juillet 1900, entré dans les services agricoles de la Cochinchine le 14 octobre 1921. À distinguer de son homonyme directeur de l'enseignement et planteur de caoutchouc.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1930)

L'assemblée générale ordinaire de la société des Sucres de Tayninh et Rhums de Cantho, au capital de 200.000 piastres, s'est tenue le 30 octobre à Saïgon.

L'Industrie sucrière en Indochine
(Extrait d'une étude de M. G. Barjonet,
ancien sous-directeur de sucrerie en Indochine,
publiée dans le « Bulletin de l'Association des Chimistes de Sucrerie »,
février 1932)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 31 juillet 1932)

Quelles sont donc actuellement les entreprises qui fonctionnent ou qui essaient de fonctionner ? Elles ne sont pas nombreuses : il n'y en a que deux : la Société anonyme des Sucrieries et raffineries de l'Indochine [SRIC] et la Société agricole et industrielle de Camtien [Cam-Tiêm], auxquelles j'ajouterai, à la rigueur, la petite sucrerie chinoise de Tayninh.

CANNE À SUCRE
(*Rapport annuel sur 1932 des services agricoles de la Cochinchine*, p.)

[51] Les petits colons indigènes de la province de Tâyninh étendent chaque année leurs plantations de canne qui remplacent progressivement celles de l'hévéa. Ils livrent toute leur production à l'usine de Thanh-Diên qui travaille de décembre à juin et qui peut traiter 100 tonnes par jour; elle a traité en 1931-1932 plus de 10.000 t de cannes et a produit 573 t de mélasse et 734 t de sucre blanc.

Cette année, en raison de la baisse du prix du sucre brun indigène, les cultivateurs de presque toutes les provinces ont trouvé avantageux de livrer la totalité de leur production à l'état de cannes ou à l'état de vesou à la sucrerie de Hiệp-Hoà et à celle de Thanh-Diên. Leurs livraisons ont été si abondantes qu'elles ont dépassé la capacité d'absorption des deux usines. La sucrerie de Hiệp-Hoà a traité une quantité de cannes beaucoup plus importante que celle de l'année précédente : 55.000 t contre 38.000 t.

La Cochinchine reste encore tributaire de l'étranger pour plus de 3.000 t de sucres raffinés et en poudre.

[76] La sucrerie de la Société des Sucres de Tayninh et Rhums de Cantho, située à Thanh-Diên, dans la province de Tayninh, travaille de décembre à juin et peut traiter 100 tonnes de cannes par jour. Pour la campagne 1931-1932, elle a traité 10.500 t de cannes et a produit 573 t de mélasses et 734 t de sucre blanc. La sucrerie travaille les cannes de sa plantation, qui se développe chaque année et qui occupe actuellement une superficie de 200 ha, et celles des plantations indigènes de la province et des régions voisines.

LA TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ROBIN
DANS LA PROVINCE DE TAY-NINH

(L'Avenir du Tonkin, 8 décembre 1934)

.....
Ils gagnèrent ensuite la sucrerie de Thanh-Diên, située sur le Vaico oriental. Cette entreprise est dirigée par un Chinois, mais elle emploie un personnel de près de 200 travailleurs indigènes. Elle achète dans la région d'importantes quantités de cannes à sucre. Cette année, 15.000 tonnes de cannes environ furent traitées, pour fournir 2.000 tonnes de sucre, par l'usine, qui contribue ainsi pour une bonne part à la prospérité de la province, où elle dépense chaque année 120 à 150.000 piastres. MM. Robin et Pagès assistèrent à toutes les phases de la fabrication du sucre et se firent donner d'amples détails sur les modalités et les résultats de l'exploitation. Les directeurs chinois de la Société leur manifestèrent leur vive satisfaction et leur reconnaissance pour la sécurité complète et l'ambiance favorable qu'ils avaient trouvées en Indochine pour exercer leur activité.
.....

Société des Sucres de Tayninh et Rhums de Cantho
Société anonyme au capital de 200.000 piastres
Siège social de Tayninh (Thanh-Diên)
Bureau à Saïgon, 16, rue Lefèbvre
AVIS DE CONVOCATION
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 3 décembre 1938)

RACHAT PAR LA
SOCIÉTÉ DES SUCRERIES ET RAFFINERIES DE L'INDOCHINE
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sucreries+raffin._Indochine.pdf

SOCIÉTÉ DES SUCRES DE TAYNINH ET RHUMS DE CANTHO
Société anonyme fondée en 1924
(Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 4, p. 598-599)

Objet : la fabrication et la vente du sucre ; la fabrication et la vente du rhum ; l'exploitation de plantations de cannes à sucre ; l'achat des matières premières : cannes à sucre, mélasse etc. nécessaires à la fabrication du sucre et du rhum.

Siège social : 11, place Rigault-de-Genouilly, Saïgon.

Capital social : 200.000 \$, divisé en 200 actions de 1.000 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société financière française et coloniale [SFFC], Société des sucreries et raffineries de l'Indochine [SRIC], M. Albert DUBOIS [dir SRIC].

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêts aux actions, prélèvement facultatif pour fonds spécial de réserve et de prévoyance ; sur le disponible : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

SUCRERIES & RAFFINERIES DE L'INDOCHINE

EXERCICE 1942

Assemblée générale ordinaire du 29 juillet 1943.
(*Les Assemblées générales, 1943*)

.....
Quant à l'usine de la Société des Sucres de Tay-Ninh et Rhums de Cantho, dans laquelle, ainsi que vous le savez, nous avons pris une très importante participation, sa marche au cours de la campagne 1942 a été assurée par le matériel existant auquel aucune amélioration importante n'avait encore pu être apportée. Elle a travaillé 42.859 tonnes de cannes et fabriqué 25.035 sacs de sucre et 2.140 tonnes de mélasse.

Ainsi, l'usine de Hiep-Hoa et celle de sa filiale de Tay-Ninh ont ensemble, au cours de la campagne 1942, broyé 242.026 tonnes de cannes et extrait 157.281 sacs de sucre, mettant ainsi à la disposition du marché indochinois près des 9/10^e du sucre blanc qu'il consomme.

La nécessité d'améliorer le rendement de l'usine de la Société des Sucres de Tay-Ninh et Rhums de Cantho par un accroissement du tonnage traité, tout autant que le désir de satisfaire aux besoins en sucre blanc de la colonie ont amené cette Société à porter progressivement la capacité de son usine de 300 à 600 tonnes par jour.

Le matériel nécessaire a été trouvé, non sans difficulté, sur place même et votre Société a ouvert, soit sous forme d'avances en approvisionnements, soit sous forme d'aval ou de caution, un large crédit à sa filiale pour la réalisation de son programme.

L'augmentation sensible du compte d'approvisionnements et les comptes d'ordre qui se trouvent à l'actif et au passif du bilan que nous vous proposons sont la traduction de ces opérations d'aide consentie à la Société des Sucres de Tay-Ninh et Rhums de Cantho.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la France d'outre-mer

(*Journal officiel de la République française, 27 juillet 1950*)

Au grade de chevalier.

Estord (Georges), ingénieur directeur général de la S.R.I.C. et de la S.T.R.D. [*sic* : S.T.R.C. : Sucres de Tayninh et rhums de Cantho] à Saïgon (Indochine) ; 41 ans 3 mois 26 jours de pratique professionnelle, dont 6 ans de majoration pour mobilisation.

AEC 1951 :

Sté des sucres de Tayninh et rhums de Cantho, 11, place Rigault-de-Genouilly [*siège de diverses filiales de la SOFFO*].

Who's who 1979 :

ESTORD (Georges), ingénieur. Né le 2 juin 1894 à Nîmes (Gard)[† Férolles-Attily, 23 mars 1979]. Fils de Jean Estord, ingénieur aux chemins de fer, et de M^{me}, née Hélène Cab. Mar. le 12 mai 1923 à M^{lle} Michèle Lacour (1 enf. : Serge). Études : École primaire de Saint-Ambroix, École pratique de commerce et d'industrie de Nîmes, École nationale supérieure d'ingénieurs arts et métiers d'Aix-en-Provence. Dipl. : ingénieur. Carr. : successivement agent général de la Cie commerciale de l'Afrique équatoriale française (1924), directeur de la Franco-sino-annamite des céramiques* (1927), puis à la Société

des sucreries brésiliennes (1938), directeur général de la Société des sucreries et raffineries d'Indochine et de la Société des sucres et rhums de Cantho (1946-1956), ancien administrateur de la S.R.I.C. (1950-1956), membre de la Société des ingénieurs civils de France et de la Société des ingénieurs chimistes de sucrerie et distillerie. Œuvre : l'Industrie du sucre de cannes. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 14-18. Adr. : Castel d'Orgeval, Villemoisson-sur-Orge, 91360 Épinay-sur-Orge.
